

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 22 mai 2023 à 19h00

Etaient présents : ARNOUITS J.P. – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K –
EVRARD P – LEVISSE P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – RYCKOORT J –
SAMYN M

Absents excusés : BECK B – DRIEUX D – SONNEVILLE V – VERHILLE H

ORDRE DU JOUR

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Tarifs CLSH, cantine et périscolaire
- Arrêt de bus des 5 rues
- Taxe d'aménagement
- Taxe locale sur la publicité extérieure
- Elections sénatoriales
- Rallye du 2 juin
- Retour des commissions
- Divers

- **Secrétaire de séance**

Monsieur Philippe EVRARD est élu secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Tarifs CLSH, cantine et périscolaire**

Monsieur le Maire annonce les tarifs par semaine suivant le Quotient Familial pour l'accueil de loisirs de l'année dernière. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'augmenter de 2 € les tarifs à la semaine :

BAREME SELON QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 et +
TARIFS LEDERZEELOIS, BROXELOIS, MERCCKEGHEMOIS et VOLCKERINCKHOVOIS	24.00 €	25.00 €	26.00 €	27.00 €	28.00 €	29.00 €
TARIFS EXTERIEURS	72.00 €	73.00 €	74.00 €	75.00 €	76.00 €	77.00 €

Mini-camp 7/10 ans, du 3 au 5 août 2022 : 30 €

Mini-camp 11/15 ans, du 2 au 5 août 2022 : 50 €

Pour le voyage de fin de centre : 32 € pour les enfants du centre, 37 € pour les enfants extérieurs, 42 € pour les adultes.

Pour la cantine, les membres du conseil municipal décident une augmentation de 0,10 € :

	Tarifs cantine
Enfants Lederzeelois	3.20 €
Enfants Extérieurs	3.70 €
Personnel communal	3.40 €
Enfant allergique (apportant leur repas)	Demi-tarif
Repas non-réservé	Double tarif

Pour l'accueil périscolaire, pas de changement (tarif par vacation) :

BAREME SELON QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à ...
TARIFS LEDERZEELOIS	1.50€	1.60€	1.70€	1.80€	1.90€
TARIFS EXTERIEURS	1.70€	1.80€	1.90€	2.00€	2.10€

A partir de septembre 2023, un accueil sera mis en place le mercredi, en période scolaire.

Les membres du conseil municipal décident les tarifs suivants (prix à la journée) :

BAREME SELON QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 et +
TARIFS LEDERZEELOIS, BROXELOIS, MERCCKEGHEMOIS et VOLCKERINCKHOVOIS	6.50 €	7.50 €	8.50 €	9.50 €	10.50 €	11.50 €

- **Arrêt de bus des 5 rues**

Monsieur Jean-Paul ARNOUITS précise que les arrêts de bus en agglomération ont été matérialisés et financés avec l'enveloppe « Petits travaux ».

L'arrêt de bus des « 5 rues » est situé hors agglomération, donc hors enveloppe CCHF.

Madame SERGENT de la Direction Régionale des services de transport est venue à Lederzeele pour l'arrêt de bus des 5 rues.

Le coût des panneaux et des zigzags s'élève à 1 174.70 € TTC. La région subventionne cette dépense à hauteur de 877.54 €, la commune finance donc le complément avec récupération de la TVA.

L'ensemble du conseil municipal approuve cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

- **Taxe d'aménagement**

L'ensemble du conseil municipal émet un avis favorable à la perception par la CCHF de la taxe d'aménagement de 5% et autorise Monsieur le Maire à signer la convention fixant les modalités de reversement de la taxe d'aménagement de 4% à la commune.

- **Taxe locale sur la publicité extérieure**

Monsieur le Maire présente la délibération de la CCHF instaurant le principe d'une taxe locale sur la publicité extérieure.

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable, sous réserve que cette taxe ne soit pas appliquée aux commerces et artisans locaux et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

- **Elections sénatoriales**

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2023. Le conseil municipal se réunira le vendredi 9 juin 2023 afin d'élire 3 délégués titulaires de la commune et leurs suppléants, pour participer au vote en préfecture à Lille.

- **Rallye du 2 juin**

Un rallye découverte du patrimoine communal est organisé le vendredi 2 juin de 18h00 à 20h00 en présence des associations de la commune. Le projet du CMJ sera inauguré à 19h00. Des tables, des chaises et des barbecues seront à disposition près de la salle polyvalente pour un moment de convivialité à l'occasion de la fête des voisins à partir de 20h.

- **Retour des commissions**

- Bâtiment : la réunion de lancement a eu lieu. L'accès a été réalisé. L'étude de sol est en cours.
- Accueil du mercredi : le PEDT (Projet Educatif Territorial/Plan mercredi) a été envoyé en avril et en attente de validation par le Département.
- L'élagage des arbres de l'école a été réalisé aux vacances d'avril.

